

TUTORAT DOMAINE PLOMB (préparation à la certification ou au CSO)



Formation à distance synchrone (en visioconférence)
Accompagnement personnalisé en petit groupe (maximum 3 stagiaires).
Nombre d'heures d'accompagnement minimum : 2 heures.



2 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 210,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Aucune évaluation. Il s'agit d'un suivi et d'un échange permettant d'approfondir les connaissances du stagiaire, pour répondre à ses difficultés ou points nécessitant un complément de formation en vue de préparer l'examen de certification du domaine visé.

FORMALISATION

Attestation de suivi

PARTICIPANTS



PUBLIC

Tout diagnostiqueur qui souhaite se recertifier dans le domaine Plomb, ayant suivi au préalable la formations en FOAD. Module n°2019008 intitulé "PLOMB-Sans Mention FOAD-initial 3 jours" dans notre catalogue de formation Elearning.



PRÉREQUIS

Aucun



OBJECTIFS

Approfondir et compléter les compétences acquises lors de la formation suivie préalablement en FOAD intitulée " PLOMB-Sans Mention FOAD-initial 3 jours". La recertification Plomb qui répond aux exigences de formation Initiale, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine Plomb; Etre capable de mettre en œuvre une méthodologie de réalisation des missions de repérage des revêtements contenant du Plomb, d'évaluation de leur état de conservation et des protocoles d'intervention lors du repérage (CREP) ; Maîtriser le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb ; Maîtriser l'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb ; Savoir faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité ; Savoir élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis, formuler et rédiger des conclusions ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.





PROGRAMME

Accompagnement et révision avec le formateur. Les thèmes et sujets abordés seront définis préalablement lors d'un entretien avec le formateur expert, selon les difficultés et les besoins exprimés par chaque candidat, parmi les thèmes suivants : Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment; L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures; L'historique de la réglementation de l'utilisation et de l'interdiction de certains des composés du plomb dans les peintures; Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures; Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb : connaissance des situations et compréhension des mécanismes exposant des personnes au plomb dans l'habitation, et notamment des enfants ; conséquences sur la santé de l'exposition au plomb; Les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb; Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation; Les normes et les méthodes de repérage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation, les méthodes de prélèvement et les principes et méthodes d'analyse chimique; L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb.



FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires, experts dans le domaine, ayant une expérience dans le diagnostic (entre 5 ans et 15 ans), ainsi que dans la formation au métier du diagnostic (min 5 ans).
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Projection numérique des supports (diapositives commentées, exposés, cas pratique, schémas dynamiques), partage d'expérience terrain, Quiz
Matériel requis : ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 60% (6 participants ont répondu / 4 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46





ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

[ASE-FORMATION.COM](https://www.ase-formation.com)

04 66 21 21 46

